

CONDITIONS POUR ETRE CONVOQUE (E) A UNE SEANCE D'INFORMATIONS - SELECTION

Conditions générales relatives au cours d'auxiliaire de santé Croix-Rouge

- Avoir 18 ans, au premier jour de la formation
- Être en possession d'un permis de séjour valable (copie doit être envoyée avec la demande d'inscription)
- Démontrer une maîtrise orale et écrite du français niveau B1 (portfolio européen des langues)
- Être en bonne santé physique et psychique
- Avoir de l'intérêt pour travailler auprès de personnes nécessitant des soins
- Retourner les conditions générales du cours dûment signées

Procédure d'admission:

- Accomplir un pré-stage de 5 jours ouvrables, dans un lieu de soins
- Fournir le formulaire de pré-stage du candidat, dûment rempli et signé
- Envoyer le bulletin d'inscription, dûment rempli, accompagné d'une photo récente de vous-même
- Envoyer une copie du récépissé du paiement de la finance d'inscription de Fr. 150.- (cette finance ne sera remboursée en aucun cas).
- Retourner le document « Conditions générales » dûment signé

Tous ces documents sont à retourner au secrétariat de la Croix-Rouge Valais à l'adresse suivante :

*Croix-Rouge Valais
Service des Cours
Rue Chne Berchtold 10
CP 310
1951 Sion*

Dès que nous sommes en possession de votre dossier complet, nous vous envoyons un accusé de réception.

Vous serez convoqué à une séance de sélection et d'information 30 jours avant celle-ci.

Seules les personnes ayant participées à une séance de sélection et d'informations peuvent être admises au cours d'auxiliaire de santé.

P.S. : Le montant de **Fr. 150.-** correspond à des frais administratifs qui ne vous seront pas remboursés si votre candidature n'est pas acceptée.